



www.mairie-bras.fr

N°26 Le journal de

Janv / Fév / Mars 2016

Bras



DOSSIER
Le parc
photovoltaïque
p. 4-5

SOCIAL

Le service civique pour
les 16-25 ans
p. 6

ASSOCIATIONS

Le bilan du téléthon
p. 7

AGENDA

Tous les événements
du trimestre
p. 8



Cérémonie du Souvenir - 11 novembre



Bras en Décembre



Concert de gospel - 13 Décembre



Noël - 13 Décembre

Travaux.....



LE Puits DES CANDOLIERS

Les travaux ont été réalisés par un caladrier-murailleu du 16 au 25 novembre. La porte sera prochainement remplacée par une grille qui permettra de regarder l'intérieur du puits.



RÉNOVATION DE LA CUISINE

La cuisine de la salle des fêtes a été entièrement repensée et modernisée avec l'installation de nouveaux équipements.





Édito

..... Je suis heureux de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Qu'en 2016, chacun de vous puisse vivre des moments de joie et de fraternité ! Que 2016 soit une année heureuse pour chacun d'entre vous !

La période des vœux est aussi l'occasion de réitérer les résolutions : je renouvelle avec mon équipe notre engagement de donner le meilleur de nous-mêmes pour accomplir sérieusement notre mission. Nous travaillons avec détermination au service de tous les Brassois.

Dans la continuité de notre travail, je vous présente le nouveau journal municipal, fruit d'une réflexion collective pour vous apporter une information plus complète sur le village.

Ce nouveau format combine plusieurs avantages : une meilleure lisibilité, plus de photos, plus d'articles de proximité, un espace dédié aux associations afin de leur donner un outil supplémentaire de communication et, enfin, un coût de fabrication réduit de 20 %.

Bonne lecture !

Franck Pero

Maire de Bras

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 26
édité par le village de Bras,
Rédactrice en chef : Anne COUPLEZ
Directeur de la publication : Franck PERO
Conception : service communication
Ont participé à ce numéro : Anne COUPLEZ, Didier DEBARGE,
Dominique DE PUYDT, Franck PERO, Jean-Pierre RIVIER,
Béatrice SOSCIA, Marie-Françoise SIBILLE,
Flora SINTES, La Graine Indocile
Crédits photos et illustrations : Freepik, Pixabay
Imprimeur : INAPOLEGRAPHIQUE, 13400 Aubagne



Samedi 5 décembre à la délégation de la Croix Rouge Française de Toulon, Josette DEMAJEAN, responsable du ramassage de vêtements du container de la Croix-Rouge de Bras, et de la section de Saint Maximin a été parmi les 10 médaillés du Var, pour 20 années de services rendus.

Un grand merci pour son implication !

LA CRECHE CHANGE D'ADRESSE !

Très prochainement, la crèche de Bras, gérée par la Maison de l'enfance de Saint-Maximin, va être déplacée dans de nouveaux locaux. L'équipe accueillera votre enfant de manière quotidienne ou occasionnelle au 83 rue Henri Fabre, bât B2.

Contact : *M^{me} Finimondi* au 06 71 05 80 00.

UN LITIGE ? LE CONCILIEUR VOUS GUIDE



Pour quoi ? Tous types de conflits (droit de la famille, administratif, droit du travail...), le recours au conciliateur de justice est une solution simple et rapide avec un accord amiable.

Qui est le conciliateur ? Il est auxiliaire de justice qui a prêté serment de confidentialité et neutralité. Ni un juge, ni un avocat, il écoute et recherche avec les parties prenantes des solutions.

Comment ? Lors d'une réunion de conciliation, chacun est invité à s'exprimer et proposer des voies de solution. Le conciliateur écoute, reformule et veille à l'équilibre dans ce dialogue ainsi qu'au respect de l'autre.

Quand ? Permanences à l'antenne de justice et du droit de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume tous les 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 12h00. Prendre rendez-vous au 04 94 86 65 10.

TV : haute définition pour tous le 5 avril 2016

Le jour J, effectuez une nouvelle recherche des chaînes.

Si vous avez une antenne râteau : votre téléviseur ou décodeur doit disposer du logo « HD » ; ou vous visualisez « Arte HD » par exemple. Si ce n'est pas le cas vous devez acquérir un équipement (TV ou décodeur HD). Si vous avez plus de 70 ans ou un handicap supérieur à 80%, une aide de mise en service existe. Une subvention de 25€ est également accordée aux personnes exemptées de la contribution à l'audiovisuel public (correspondant à un adaptateur TNT HD d'entrée de gamme).

Avec une parabole ou par satellite : contactez votre opérateur.

>> Pour plus d'infos appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local), ou allez sur le site recevoirlatnt.fr





DOSSIER

LE FUTUR PARC PHOTOVOLTAÏQUE

La réunion publique organisée en décembre dernier a permis de présenter aux Brassois, de manière détaillée, le projet d'installation d'un parc photovoltaïque sur la commune porté par l'ensemble du conseil municipal.

Ce projet, qui n'était pas envisagé il y a encore quelques mois, prend aujourd'hui tout son sens pour l'avenir économique de notre village. Mais il ne pourra pas être réalisé n'importe comment car même si nous devons préserver notre potentiel économique, cela ne peut se faire au détriment du bien vivre à Bras.

La démarche du conseil municipal a été la suivante :

- Février 2015 : demande de la part du conseil municipal d'étudier la faisabilité de création d'un parc photovoltaïque ;
- Février 2015 : recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de nous aider dans la conception d'un cahier des charges ;
- Mars 2015 : création d'une commission extra-municipale, dans le respect des engagements de vos élus afin d'assurer une complète transparence de notre gestion communale. L'objectif fixé à cette commission était de rédiger le cahier des charges de

la consultation puis d'analyser et de proposer au conseil municipal la meilleure offre ;

- Août 2015 : lancement de l'appel à projet. Nous avons la possibilité de négocier en direct avec les entreprises solaires qui nous avaient déjà sollicitées mais dans un souci d'équité et afin d'obtenir la meilleure offre possible, un appel à projet national a été lancé ;

«Face à l'ampleur du projet il est apparu important de fixer des objectifs clairs et contraignants.»

- Novembre 2015 : analyse des offres. 4 entreprises ont répondu

à l'appel à projet. En première analyse, deux offres (Volitalia et Urbasolar) se distinguent mais présentent toutes deux des points d'amélioration. Après négociation, la commission propose de retenir l'offre d'Urbasolar qui autant sur le plan financier que technique s'avère être la meilleure ;

- Décembre 2015 : validation du choix de la commission par le conseil municipal ;
- Décembre 2015 : réunion publique d'information sur le projet.

Face à l'ampleur du projet il est apparu important de fixer des objectifs clairs et contraignants.

Le respect de l'environnement : plusieurs garanties ont été apportées par le candidat :

- ✓ fourniture par des structures et des panneaux 100% français ;
- ✓ prise en compte des peuplements forestiers remarquables ;
- ✓ réalisation d'une étude complète environnementale sur la faune et la flore ;

- ✓ réalisation des mesures conservatoires préconisées par l'étude environnementale ;
- ✓ financement et mise à disposition gratuite à un apiculteur local de 80 ruches et création d'une prairie mellifère ;
- ✓ garantir le démantèlement, le recyclage et la remise en état du site.
- ✓ engagement du candidat de réserver une partie de l'opération auprès des entreprises locales. Plus d'1 000 000€ de travaux seront attribués aux entreprises dans un rayon de 50km (le terrassement, le défrichement, l'étude topographique, les clôtures, l'aménagement paysager, etc.) ;



Le site retenu pour l'implantation du parc se situe en forêt communale, route du Val, dans le quartier Masseboeuf.

L'intégration dans le site :

- ✓ l'emplacement dans le site devra être le moins visible de la route départementale N°28 avec un retrait suffisant et la mise en place de haies vives si nécessaire.

La prise en compte des utilisateurs :

- ✓ maintien de tous les chemins d'accès actuels ;
- ✓ mise en place de convention de pâturage pour le soutien de l'activité agricole locale ;
- ✓ optimisation de l'implantation afin de préserver par exemple le territoire privilégié de chasse mais aussi pour consommer un minimum d'emprise foncière ;

L'intégration de l'économie locale dans la construction du projet :

Les retombées financières pour la commune :

- ✓ Un loyer de 9500€ par hectare clôturé. Le projet prévisionnel étant de 21ha, le loyer annuel prévisionnel est de 199 500€ par an ;
- ✓ Une prime de droit d'établissement de 100 000€, cette somme permettra de financer tous les frais liés à l'établissement du projet comme la vérification juridique du contrat et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;



Pourquoi un parc photovoltaïque ?

Il est nécessaire afin d'assurer l'avenir de notre village de trouver des nouvelles recettes. Augmenter les impôts reste l'action la plus facile puisqu'il suffit d'une simple délibération du conseil municipal. Mais la facilité n'a jamais été le choix de vos élus. Pour information, pour percevoir une recette supplémentaire de 371 000€ (correspondant aux baisses des dotations et charges supplémentaires non compensées), il faudrait augmenter les impôts de 46,45%.

Est-ce que nous consommerons l'électricité produite ?

Non, nous n'en profiterons donc pas directement. La production électrique d'un parc photovoltaïque est obligatoirement revendue par Urbasolar à ERDF. Pour information, la future production couvre les besoins de 25 000 habitants.

Quel risque pour la commune ?

Aucun. Tout d'abord, le bail prévoit une multitude de clauses suspensives afin de protéger la commune de toutes fautes du candidat ou non aboutissement du projet. De plus, tous les frais nécessaires (études, révision PLU, frais juridique, etc.) à la réalisation du parc sont pris en charge par Urbasolar.

Que deviendront les panneaux après usage ?

Il est prévu contractuellement dans le bail que le démantèlement, le recyclage et la remise en état du site sont à la charge d'Urbasolar. En cas de défaillance (liquidation, etc.), une caution bancaire assurera cette obligation.



INFO

Besoin de parler à quelqu'un, de faire le point, de trouver des solutions à un problème personnel ou familial ? Claude Redondo - 20 ans d'expérience à l'animation de groupe de parole et praticien en thérapie brève inductive de l'école A.I.D.E. Psy de Roanne - vous accompagne et vous oriente pour puiser en vous vos ressources et solutions. Parce qu'un problème financier ne doit pas vous empêcher d'avancer, le CCAS de Bras, en partenariat avec l'association « Soutenir », vous propose un Point Écoute tous les 1^{er} samedi du mois dès février entre 10 h et 12 h.

Renseignements et rendez-vous au 04 94 80 89 64.

LA CHANDELEUR DES AÎNÉS

Dimanche 7 février à 12h, salle des fêtes. Avec l'orchestre La Belle Époque



Pour les personnes de + de 70 ans qui ne sont pas déjà inscrites sur les listes électorales, pensez à venir renseigner vos coordonnées en mairie ou au CCAS afin de recevoir l'invitation au repas.

VOUS CHERCHEZ UNE EXPÉRIENCE HUMAINE ENRICHISSANTE ? LE SERVICE CIVIQUE S'INSTALLE À BRAS !

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Il s'agit d'un engagement volontaire destiné à tous les jeunes entre 16 et 25 ans. Cette mission, pour un minimum de 24h par semaine, est indemnisée à raison de 573 euros net par mois. Cette indemnité mensuelle peut s'ajouter par exemple à une bourse d'étude, au RSA, à une aide au logement... La durée de l'engagement varie entre 6 et 12 mois. Le Service Civique donne

également droit à un régime de protection sociale et comporte des devoirs à remplir sous la supervision d'un tuteur.

Quelles missions ?

Celles-ci sont établies par l'organisme d'accueil parmi les thématiques d'intérêt général suivantes : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sports, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence en cas de crise.

Pourquoi pas un service civique à Bras ?

Le CCAS de Bras, avec le soutien des associations Rives du Cauron et Valentin Hauy, travaille actuellement pour proposer aux jeunes des missions de solidarité envers les habitants en difficulté, ceci afin de créer davantage de lien. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 89 67 07 43.

Plus d'infos sur notre site www.mairie-bras.fr - rubrique « Action sociale et santé ».

État civil



NAISSANCES

■ BERGERON Mila, Elisa, Manon née le 14 octobre à Brignoles de BERGERON Eric et BRUXELLES Lise ■ MAGNON Ninon, Bernadine née le 21 octobre à Aix-en-Provence de MAGNON Benoit et KEYGNAERT Ingrid ■ DARMANDÉ Xavier né le 29 octobre de DARMANDÉ Florian et BAUDRY Michèle ■ TURZAN Tom, Pierre né le 9 novembre à Brignoles de TURZAN Charles et FERMON Emilie ■ NAVARRO FACQUEZ Mattéo, Pascal, Jean-Pierre, Manuel né le 23 novembre à Brignoles de NAVARRO Guillaume et FACQUEZ Océane ■ NEZRI POMARES Gaëlle, Stéphanie et Tristan, Noé nés le 10 décembre à Aix-en-Provence de NEZRI Emmanuel et POMARES Mélanie ■ CUSIMANO Milan, Jean-Pierre, Serge né le 12 décembre à Brignoles de CUSIMANO Florent et ULMER Virginie ■ PARDINI Léonie, Olivia, Faustine née le 22 décembre à Aubagne de PARDINI Michaël et BELLIA Florence DERAM Maëlan, Guy, Gérard né le 31 décembre à Brignoles de DERAM Vincent et ARDOIN Adeline ■

DÉCÈS

■ GIONTA Raymonde, Adèle le 3 octobre ■ ASTIER Andrée, Jeanne, Jacqueline le 18 octobre ■ BURANI Marie, Rose le 22 octobre ■ JOLIVET Raoul, Paul le 26 octobre ■ NORMAND Marthe, Charlotte, Berthe le 29 octobre ■ LOCCI Louis, Jean le 30 octobre ■ QUÉROL Rita le 30 octobre ■ GHAZAROSSIAN Georges, Marc le 29 novembre ■



Téléthon

Les Brassoises et les Brassois se sont mobilisés en masse encore cette année pour faire de cette 29^{ème} édition du *Téléthon* 2015 une réussite. Leur générosité a permis à l'association *Bras Solidarités*, organisatrice du *Téléthon* de faire un chèque de 5206,18 euros à l'A.F.M *Téléthon*.

Merci pour leur implication, leur ferveur et leur dynamisme à tous les bénévoles et les diverses associations, sans lesquelles cette

manifestation ne serait pas possible. Merci également à l'ensemble de la municipalité pour son soutien et son aide.

Le *Téléthon* a démarré vendredi 4 décembre avec la traditionnelle retraite aux flambeaux. La chorale des *Rives du Cauron* et le spectacle des enfants des NAPS ont ravi le public. Un grand merci à Patrice Bagnol pour son one man show humoristique, qui a fait mourir de rire les spectateurs présents, et son karaoké géant qui a



animé le reste de la soirée.

Samedi 5 décembre, la pluie n'a pas empêché le marché provençal, le circuit des marcheurs et des VTTistes d'avoir lieu. Malheureusement seul le *Viet Vu Dao Club Hy Vong* de Bras n'a pu proposer une démonstration cette année, avec pour la première fois la danse du dragon de 18m. Nous espérons que l'an prochain nous pourrions mobiliser un nombre plus

important d'associations brassoises afin d'offrir au public présent des prestations plus diverses. Le loto a attiré comme chaque année beaucoup de personnes. Merci à Eric et son saxo d'avoir accepté de remplacer au pied levé l'école de musique du Haut Var, qui a dû décliner son engagement pour animer la soirée.

Nous espérons que l'année prochaine vous renouvelerez votre élan de solidarité.

On compte sur vous !!!

La Graine indocile

QU'EST-CE QUE LA PERMACULTURE ?

Depuis 2009, *La Graine Indocile* promeut la permaculture, une façon de répondre de façon écologique et efficace aux besoins locaux, par l'expérimentation et l'échange dans des domaines très variés (jardin, habitat, énergies, vivre ensemble...).



Samedi 6 février - salle des fêtes : **conférence sur la permaculture**

18h30 accueil

19h présentation des Colibris de la Sainte Baume

19h30 conférence par Damien Dekarz

20h30 questions /réponses

21h : auberge espagnole

Entrée libre. Renseignements : www.lagraineindocile.fr

Provence États-Unis

Quand le Très Grand Groupe de Gospel transforme la salle des fêtes de Bras en Zenith... C'est super !!!

Dimanche 13 décembre, ce sont 40 chanteurs professionnels sur scène qui ont embarqué un public à la fois attentif et enjoué dans des chants gospel d'une rare beauté. Partant d'Afrique du sud avec des chants en

langue Zoulou pour arriver aux chants gospel d'Amérique ou contemporains- des solistes aux voix exceptionnelles, un chef de chœur en la personne de Cyril.



Viet vu Dao – club Hy Vong



Le samedi 5 mars 2016 le Viet Vu Dao Club Hy-Vong organisera pour la première fois à BRAS la fête du TÊT, nouvel an chinois, où nous quitterons l'année de la Chèvre pour rentrer dans l'année du Singe. Nous comptons vous proposer

un repas asiatique sur réservation le midi, suivi du défilé du dragon et du lion, d'une démonstration d'arts martiaux et d'un loto. Des informations plus précises vous seront communiquées courant janvier 2016.

Agenda

JANVIER

- **Samedi 16 à 11h** - Voeux du maire et du conseil municipal - salle des Fêtes ■ **à 17h** - Loto - salle des Fêtes - *AESB* (06 19 36 11 10)
- **Dimanche 17 à 18h** - Concert de Gabriel Fauré - salle des Fêtes - *Provence États-Unis* (06 18 80 75 73)
- **Vendredi 22 à 18h30** - Conférence-débat - cinéma Le Cercle - *Famille et Cie* (06 79 55 49 17)
- **Samedi 23 à 17h** - Loto - salle des Fêtes - *Les Rives du Cauron* (04 94 69 94 16)
- **Dimanche 24 à 17h30** - Cinéma « Policier, adjectif » - cinéma Le Cercle - *L'Arrimage* (07 81 24 50 53)
- **Samedi 30 à 17h** - Loto - salle des Fêtes *FEP* (04 98 05 07 25)

FÉVRIER

- **Vendredi 5 à 20h** - Ciné-débat autour des handicaps « De toutes nos forces » en audio-description - cinéma Le Cercle - *Valentin Haüy* (06 84 96 76 18)
- **Samedi 6 à 18h30** - Conférence « La Permaculture » - salle des Fêtes - *La Graine Indocile* (06 29 67 54 51)
 - **à 18h30** - AG - 1^{er} étage mairie - *Bras initiatives* (04 94 78 59 84)
- **Dimanche 7 à 12h** - Repas de la Chandeleur - salle des Fêtes *CCAS* (04 89 67 07 43)
- **Samedi 20 à 18h** - Tournoi de belote - salle des fêtes - *EBL* (06 86 60 62 67)
- **Samedi 27 à 9h** - Formation - salle des Fêtes - *La Graine Indocile* (06 29 67 54 51) ■ **à 17h** - Loto - salle des Fêtes - *BD en fête* (04 94 69 95 41)
- **Dimanche 28 à 17h30** - Cinéma « My sweet Peper Land » - cinéma Le Cercle - *L'Arrimage* (07 81 24 50 53)

MARS

- **Vendredi 4 à 20h** - Ciné-débat en audio-description - cinéma Le Cercle - *Valentin Haüy* (06 84 96 76 18)
- **Samedi 5 à 14h** - Nouvel an chinois - départ de la mairie - *Viet vu Dao (club Hy Vong)* (06 32 98 24 34)
- **Dimanche 6** - AG - salle des Fêtes - *UNC* (04 94 69 90 03)
- **Samedi 12** - Carnaval - 13h30 arrivée du Caramantran à la mairie et décoration, 15h jugement devant la salle des Fêtes, 16h boum suivie d'une soirée - Salle des Fêtes - *mairie* (04 94 37 23 40) ■ **à 9h** - Formation - salle du conseil - *La Graine Indocile* (06 29 67 54 51)
- **Dimanche 13** - Course VTT Cochon'duro - *Les Vieux Cochons Seillonnais* (06 58 04 58 90) ■ **à 17h** - Loto - salle des fêtes - *Paroisse* (06 30 07 58 20) ■ **à 17h30** - Cinéma « Si je veux siffler, je siffle » - cinéma Le Cercle - *L'Arrimage* (07 81 24 50 53)
- **Du 25 au 28** - Brevet de chasse - *La Bécasse* (04 94 69 97 01) dimanche 28 : remise des prix et repas - Salle des Fêtes
- **Vendredi 25 à 20h** - Ciné-débat en audio-description - cinéma Le Cercle - *Valentin Haüy* (06 84 96 76 18)
- **Samedi 26 à 9h** - Formation - salle des Fêtes - *La Graine Indocile* (06 29 67 54 51)



NUMÉROS DES SERVICES

MAIRIE	04 94 37 23 40
<i>secretariat@mairie-bras.fr</i>	
Lundi au vendredi 8h-12h - mardi et jeudi 8h-12h et 15h-18h - samedi 9h-12h	
POLICE	04 94 37 23 40
<i>police@mairie-bras.fr</i>	
Gauthier Pascal	06 14 43 19 66
Charlet Elen	06 14 43 08 47
ÉCOLE	04 98 05 12 99
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	06 18 35 17 30
Lundi au vendredi 7h30-8h40	
CENTRE DE LOISIRS	06 18 35 17 30
<i>accueilde Loisirs@mairie-bras.fr</i>	
Mercredi 13h30-18h30 et vacances scolaires (sauf vacances de Noël)	
MÉDIATHÈQUE	04 94 37 23 47
<i>hbolla@mairie-bras.fr</i>	
Mardi au vendredi : 15h30-18h00 - samedi : 9h00-12h30	
CCAS	04 89 67 07 43
Lundi 9h30-11h30 ou sur rendez-vous mercredi après-midi ou vendredi matin	

NUMÉROS UTILES

CRÈCHE	06 71 05 80 00
Infos : <i>www.maisonenfance.fr</i>	
DÉCHETTERIE	04 94 59 40 29
Infos : <i>www.porteduvar.fr</i>	
CCSBMA :	04 94 59 40 29
(Enlèvement des encombrants, collecte des déchets, assainissement non collectif)	
VÉOLIA	09 69 329 328
(Gestion de l'eau)	
POSTE	04 94 69 94 15
Lundi au samedi de 8h30 à 11h30	

PERMANENCE DES ÉLUS

Tous les samedis matins sans rendez-vous, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions. Sur rendez-vous, les contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40, ou leur écrire :

Franck PERO, Maire - finances
fpero@mairie-bras.fr

Dominique DE PUYDT - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel
ddepuydt@mairie-bras.fr

Guy HERNANDEZ - Travaux
ghernandez@mairie-bras.fr

Christel SAÏDANE - Développement économique et tourisme, école - *csaidane@mairie-bras.fr*

Stéphane BIDAUX - Culture, fêtes et cérémonies - *sbidaux@mairie-bras.fr*

Anne COUPLEZ - Urbanisme et communication
annecouplez@mairie-bras.fr
urbanisme@mairie-bras.fr

Jean-Pierre RIVIER - Jeunesse & sports, associations et conseil des sages
jprivier@mairie-bras.fr

